



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

CNW – Code 01

Pertes à la Caisse de dépôt et placement

L'AREQ RÉITÈRE SA DEMANDE D'ENQUÊTE DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Québec, le 20 mai 2009 – À l'occasion de la comparution à l'Assemblée nationale de l'ex-PDG de la Caisse de dépôt et placement et du président du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), l'AREQ, la plus importante association québécoise de personnes retraitées de l'État, réitère sa demande d'enquête du Vérificateur général du Québec sur les pertes colossales subies par la Caisse en 2008.

Pour l'AREQ, il est évident que la commission parlementaire qui se déroule actuellement ne permettra pas d'aller au fond des choses. À mesure que les intervenants défilent devant les députés, leurs témoignages laissent davantage de questions en suspens qu'ils apportent de réponses. Dans cette perspective, le Vérificateur général, un intervenant neutre, crédible et compétent, apparaît le mieux placé pour enquêter dans ce dossier. Le gouvernement doit lui donner toute la latitude voulue pour questionner les dirigeants – actuels et antérieurs – de la Caisse sur les décisions qu'ils ont prises et les orientations qu'ils ont reçues.

« La population québécoise et en particulier les personnes retraitées de l'État, dont les fonds de retraite sont gérés par la Caisse de dépôt, sont en droit d'obtenir des réponses claires et complètes sur les raisons pour lesquelles la Caisse a enregistré des pertes beaucoup plus élevées que d'autres fonds comparables et sur les raisons qui l'ont poussée à prendre autant de risques, notamment en poursuivant l'achat de PCAA malgré les signaux d'alarme. La Caisse n'est pas un gestionnaire ordinaire, elle gère notre bas de laine. Elle doit donc faire des placements prudents axés sur le long terme. À l'évidence, cela n'a pas été le cas récemment », a déclaré la présidente de l'AREQ, Mariette Gélinas.

Cela dit, l'AREQ tient à rappeler que la question des régimes de retraite doit être envisagée dans une perspective plus large. La Caisse traverse une période très difficile. Dans le passé, elle a connu d'autres rendements négatifs, mais elle s'en est toujours rétablie. Elle a aussi connu des rendements positifs. Ainsi, les rendements de 2008 pourraient être compensés par de meilleurs résultats dans l'avenir. De fait, comme les autorités gouvernementales l'ont affirmé à de multiples reprises, les pensions des personnes retraitées ne sont pas menacées.

Profil de l'AREQ

Fondée en 1961, l'AREQ (CSQ) – Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec, compte plus de 52 000 membres, issus des secteurs de l'éducation, de la santé, des services de garde, des communications, des loisirs, de la culture et du milieu communautaire. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

-30-

Source : Dominic Provost
Conseiller en communication
Cell. : 418 929-4082